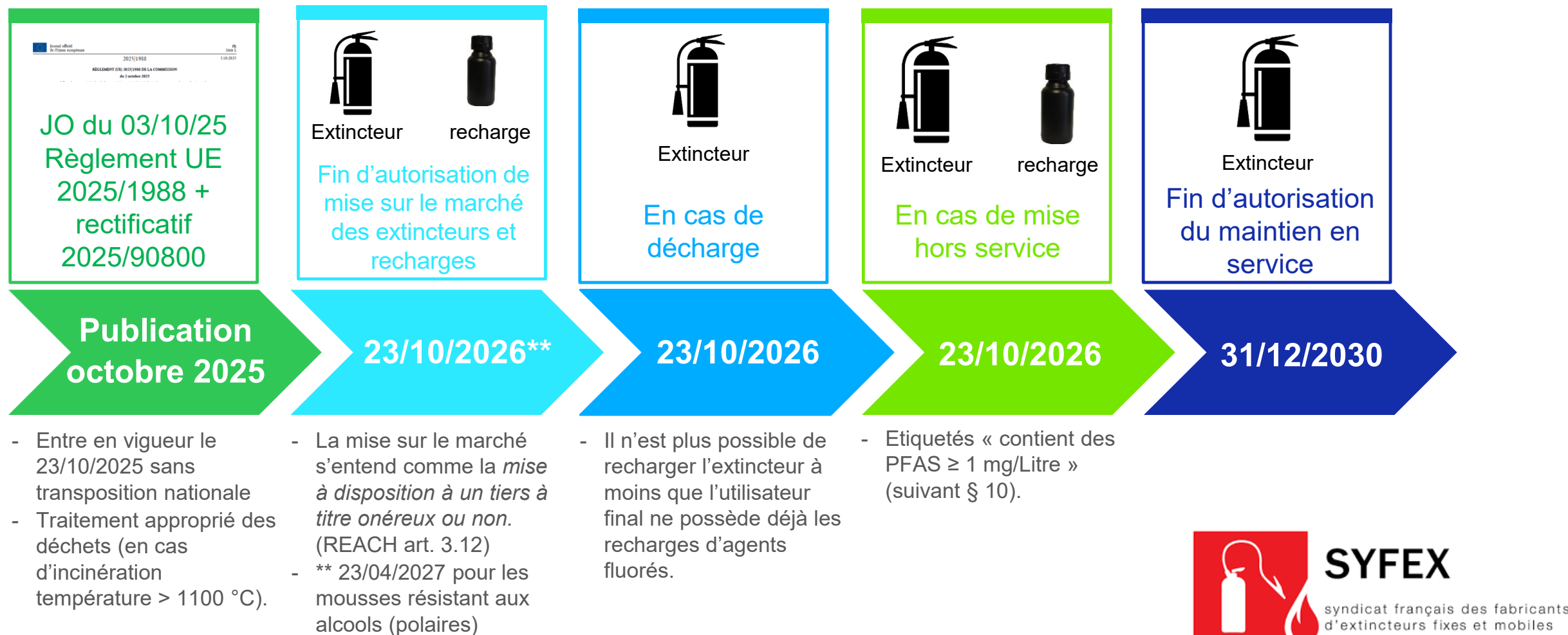


REGLEMENTATION EUROPEENNE DES PFAS DANS LES MOUSSES ANTI-INCENDIE APPLIQUEE AUX EXTINCTEURS*

- Echancier de retrait pour les mousses anti-incendie fluorées (PFAS) dans certains extincteurs à eau + additif
- Seuil : dont la somme de tous les PFAS ≥ 1 ppm (1 mg/litre)



Note : Ce document constitue la compréhension collective du SYFEX et n'est pas opposable. Veuillez vous référer au règlement UE.

Le : 18/11/2025

* Au sens du §11.a, qui exclut les installations fixes